

Il y a loin de la coupe aux lèvres



Tout le monde est d'accord: rien de plus important et épanouissant pour l'individu que la découverte et l'expérience des arts. Et pourtant... Les systèmes éducatifs accordent-ils à l'éducation artistique et culturelle la place qui devrait lui revenir?

2009: "Année de la créativité et de l'innovation".

Vous l'aviez remarqué? La cellule européenne EURYDICE, quant à elle, en a profité pour établir une vue d'ensemble¹ de la situation de l'éducation artistique et culturelle en Europe. Quelles sont ses conclusions?

DES OBJECTIFS COMMUNS

Les **principaux objectifs de l'éducation artistique** sont assez similaires dans les pays européens couverts par cette étude. Presque tous les programmes inscrivent "compétences, connaissances et compré-

hension liées aux arts", "appréciation critique", "patrimoine culturel", "diversité culturelle", "développement de l'expression personnelle" et "créativité" dans leurs objectifs.

Des **liens** importants sont établis entre les arts et d'autres domaines du programme d'études. D'une part, beaucoup de programmes d'éducation artistique contiennent des compétences-clés à acquérir, telles que le "développement des compétences sociales et de communication". D'autre part, dans quelques pays, acquérir des compétences culturelles et artistiques est indiqué comme objectif général de l'enseignement obligatoire.

DES VOIES DIFFÉRENTES POUR LES RENCONTRER

La **conception du programme d'éducation artistique** varie énormément entre les pays européens: dans la moitié d'entre eux, chaque matière artistique est décomposée et présentée séparément (comme la musique ou les arts visuels) dans le programme, alors que dans l'autre moitié, l'éducation artistique est conçue comme un domaine d'études intégrant tous les arts. L'éventail des

domaines artistiques couverts est aussi l'objet de variations, même si la musique et les arts visuels sont inclus dans le programme de tous les pays et *presque partout*, le théâtre, la danse et l'artisanat. Les arts de la communication sont offerts dans une douzaine de pays. L'architecture fait partie du programme artistique obligatoire de cinq pays.

Au niveau primaire, **l'enseignement artistique est obligatoire** pour tous les élèves. C'est également le cas dans presque tous les pays pour l'enseignement secondaire inférieur. Et là où les matières artistiques ne sont pas obligatoires, elles sont généralement offertes en option.

Le **nombre d'heures minimales obligatoires d'enseignement** à allouer par an à l'éducation artistique au niveau primaire se situe approximativement entre 50 et 100. Ce nombre est légèrement inférieur au secondaire inférieur, où les programmes recommandent d'y consacrer entre 25 et 75 heures.

En complément du programme, presque tous les pays encouragent les écoles à offrir des **activités extracurriculaires** dans le domaine artistique. Bien que les formes d'arts

possibles proposées dans ce cadre soient multiples, la musique apparaît particulièrement bien représentée.

DE L'ÉCRAN AU MUSÉE

L'**utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC)** est explicitement mentionnée dans le programme d'éducation artistique de douze pays. De plus, dans beaucoup d'autres, des initiatives ou des recommandations spécifiques visent à encourager l'utilisation des TIC.

Par ailleurs, des initiatives scolaires sont prises pour renforcer la **rencontre des élèves avec le monde des arts et de la culture**. Ainsi, sont organisées des visites dans des lieux artistiques et d'intérêt culturel ou des partenariats avec des artistes. On peut citer également quelques exemples de festivals artistiques, de célébrations et concours auxquels les élèves sont encouragés à participer. Dans quelques pays, cet effort pour développer ensemble les arts, la culture et l'éducation a été institutionnalisé par la création d'organes et de réseaux visant la promotion de l'éducation artistique et culturelle.

L'ART, ÇA COMPTE?

Les **critères pour l'évaluation des élèves** dans les matières artistiques sont le plus souvent définis au niveau des établissements scolaires par les enseignants eux-mêmes. Ces critères sont établis sur la base des objectifs d'apprentissage fixés dans le programme ou les lignes directrices fournies par les autorités éducatives supérieures. Ces critères permettent aux enseignants d'identifier les différents niveaux de performance des élèves.

Dans l'enseignement primaire, la situation la plus fréquente est l'utilisation de commentaires verbaux. C'est particulièrement le cas dans les premières années de scolarité. Au début du secondaire, les échelles numériques d'évaluation sont les plus courantes. Dans la plupart des pays, un mauvais résultat dans les matières artistiques n'est (en pratique) pas pris en compte pour le passage de classe et n'a donc pas de conséquence directe sur la progression de la scolarité des élèves.

QUI FAIT QUOI?

En primaire, l'éducation artistique est confiée à des **enseignants généralistes**. Ils ont reçu une formation dans une ou plusieurs matières artistiques, ainsi qu'une formation pédagogique. Les matières concernées sont souvent la musique et les arts visuels, et elles sont obligatoires dans tous les pays.

Au secondaire, ce sont des **enseignants spécialistes** qui prennent en charge l'éducation artistique. Avant de débiter la formation d'enseignant, ils doivent généralement avoir fait la démonstration de leurs compétences dans un ou plusieurs arts.

Les **artistes professionnels** sont rarement autorisés à enseigner leur(s) art(s) dans les établissements scolaires s'ils ne possèdent pas les qualifications d'enseignant appropriées.

ET CHEZ NOUS?

En théorie, la formation artistique est reconnue comme le premier vecteur de démocratisation culturelle. Elle permet la formation du sens esthétique et le développement de la personnalité et de la sensibilité à travers le plaisir de l'expérimentation et la connaissance d'œuvres d'art.

La Communauté française de Belgique a des objectifs précis concernant l'éducation artistique. Ceux-ci s'intègrent naturellement dans les objectifs généraux de l'éducation et s'imposent à tous les établissements d'enseignement, quel que soit le réseau auquel ils appartiennent.

Toutes les déclarations politiques sur l'éducation mettent en exergue l'importance de la dimension culturelle et la nécessité de promouvoir les aptitudes artistiques et créatives des jeunes. **Dans la pratique**, les arts souffrent d'un statut inférieur à celui des mathématiques et des sciences, par exemple. Leur importance sera très souvent réduite dans les programmes d'enseignement et dans l'évaluation, au bénéfice de matières estimées plus pertinentes en termes de réussite économique ou académique.

Le temps réellement consacré à l'éducation artistique est insuffisant pour dispenser un programme large et équilibré. Ainsi, au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire, une période par semaine est consacrée à l'éducation plastique et musicale en Com-

munauté française de Belgique. Dans de nombreux autres pays, il n'est pas rare que l'on y consacre 2, 3 voire 4 périodes de cours par semaine.

La formation artistique initiale des "enseignants généralistes" reste superficielle. Ils reçoivent une formation minimale en musique et en arts visuels. Il n'est dès lors pas surprenant d'observer que les enseignants du primaire, en particulier, manquent de confiance pour ce qui est d'enseigner les arts.

DEMAIN, ENSEMBLE

Le programme d'enseignement artistique du 21^e siècle devrait, d'une part, répondre au **développement des nouvelles technologies, des nouveaux médias** dans un processus créatif. D'autre part, la mise en place de **démarches collaboratives** entre les acteurs, tant au niveau des décideurs politiques que dans les établissements scolaires est une voie à suivre pour améliorer l'éducation artistique.

Au niveau du pouvoir politique, dans certains pays, des collaborations sont déjà clairement établies entre différents ministères qui soutiennent ensemble des projets; ailleurs, on a mis en place des réseaux ou des organes de promotion de l'éducation artistique.

Au niveau des établissements scolaires, le bon exemple est déjà donné à certains endroits: davantage d'activités interdisciplinaires, impliquant la mobilisation conjointe de matières artistiques et autres sur des thèmes créatifs et/ou culturels. L'éducation artistique peut aussi tirer le plus grand bénéfice de l'expérience de professionnels et d'institutions spécialisées dans ce domaine pour faire de l'art non seulement une matière fascinante à apprendre, mais aussi une expérience de vie réelle. ■

ALAIN VIRLEE

RESPONSABLE DU SECTEUR
ARTS APPLIQUÉS DE LA FESEC

1. EURYDICE, *L'éducation artistique et culturelle à l'école en Europe*, septembre 2009.

L'étude couvre 30 pays membres du réseau Eurydice. L'année de référence est 2007-2008. Cette étude fournit des informations sur l'enseignement artistique et culturel dans l'enseignement général obligatoire. Les niveaux d'enseignement concernés sont donc le primaire et le secondaire inférieur.

Document téléchargeable sur:
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/thematic_reports/113FR.pdf